

## **Premiers effets de la réforme de la voie professionnelle : Suppressions de postes, conditions de travail dégradées, confiance aux abonnées absentes.**

Dès sa présentation en mai 2018, le SNUEP-FSU dénonce fermement la réforme Blanquer de la voie professionnelle. Depuis, le SNUEP-FSU organise de nombreuses rencontres dans les établissements pour alerter sur les conséquences de cette réforme : suppressions de postes et dispositifs nocifs au quotidien pour les élèves et pour les professeur-es. Cette réforme n'a pas été négociée avec les acteurs de terrain.

Le SNUEP-FSU a appelé les collègues à se mobiliser contre cette réforme dès le mois de septembre, notamment par la grève. Il a voté **contre** les arrêtés instituant de nouvelles grilles horaires en CAP et Bac pro. Ces arrêtés constituent la colonne vertébrale de la réforme. Ils actent la réduction drastique des heures disciplinaires pour les élèves, l'augmentation des heures d'accompagnement personnalisé et imposent les dispositifs que sont le chef d'œuvre et la co-intervention.

En ce début 2019, la mise en place technique de cette réforme est en marche alors que tous les textes réglementaires ne sont pas parus. Les conseils d'administration s'organisent dans la plus grande cacophonie, des informations diverses sont distillées par les chef-fes d'établissement, autant sous informé-es que les professeur-es de lycée professionnel. Une fois de plus, les personnels et les élèves vont payer le prix fort d'une réforme injuste et précipitée.

Au prétexte d'autonomie, le ministère s'affranchit de ses responsabilités en donnant des consignes organisationnelles extrêmement vagues dont certaines renforcent la confusion. Les conséquences sont catastrophiques : les rectorats profitent de ce flou organisé pour ne pas allouer l'ensemble des moyens dus aux sections professionnelles et réaliser ainsi des économies. Les baisses de dotation horaire globale poussent des chef-fes d'établissements à regrouper des sections entières de première CAP ou de seconde Bac pro. La répartition des moyens dans les ces classes s'opère dans la plus grande confusion, générant tensions et désarroi dans les équipes pédagogiques. Certaines directions font des choix délibérés et autoritaires et sans se concerter avec celles-ci. On est loin de la confiance voulue par le ministre.

Comme le SNUEP-FSU le répète depuis plus de 8 mois, ces nouvelles grilles horaires vont fortement dégrader les conditions de travail des enseignant-es et les conditions d'études des élèves. Elles renforcent aussi l'autonomie des chef-fes d'établissement en les laissant décider des suppressions de postes localement.

Le SNUEP-FSU réaffirme sa forte opposition à la réforme. Il appelle les personnels à ne pas laisser faire et à agir dans les établissements, dans les assemblées générales, dans les académies et dans toutes les instances.

Le SNUEP-FSU rappelle qu'il a déposé un préavis de grève pour couvrir toutes les actions en cours : lycées morts, pétitions, démissions de professeur-es principaux, audiences dans les rectorats, occupation d'établissements, débats avec les parents, grèves...

Le SNUEP-FSU appelle à poursuivre et amplifier l'ensemble de ces actions pour obtenir le retrait de cette réforme.

Paris, le 5 février 2019

**Leur avenir** *c'est mon métier*